

ADEME

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie







Les bienfaits de l'entretien annuel de votre chaudière :

Vous permet d'assurer la sécurité de votre logement,

Représente de 8% à 12% d'économies sur votre facture,

Diminue le risque de pannes,

Offre à votre chaudière une durée de vie plus longue.

	Contrat d'entretien gaz ou fioul	8% d'économie
	Mise en place d'un thermostat d'ambiance	9 à 25% d'économie
	Remplacement d'une chaudière gaz (d'avant 1985)	9 à 18% d'économie
	Remplacement d'une chaudière fioul (d'avant 1975)	40% d'économie
	Remplacement d'un brûleur fioul (d'avant 1985)	25% d'économie
	Ramonage d'une chaudière fioul	1mm de suie = 8% de consommation en plus

LE THERMOSTAT d'ambiance programmable à horloge

« *La bonne température au bon moment* »

C'est le complément indispensable à la chaudière.

Il permet de réguler la production de chaleur en fonction de la température souhaitée.

C'est le véritable « pilote automatique » de la chaudière.

Il permet de réaliser **de 9% à 25%** d'économie sur vos factures d'énergie.

La position « hors gel » permet d'éviter toute mauvaise surprise et tout ennui technique en cas d'absence.

Adoptez des gestes responsables !

Pour lutter contre les gaspillages domestiques et protéger l'environnement au quotidien, il vous suffit d'adopter des gestes simples, aussi bénéfiques pour votre porte monnaie que pour la planète.

➤ **Chauffez votre habitation à la bonne température.** 1°C de moins = 7% d'économies d'énergie. Pour votre santé, la température la plus saine est située entre 19 et 20°C.



➤ **Diminuez la température pendant que vous dormez.** Régler le thermostat à 14/16°C une heure avant de vous coucher. Vous économisez ainsi de 5 à 8% de combustible.

➤ **Prenez une douche plutôt qu'un bain.**

Pour un bain, il faut compter de 100 à 120 litres d'eau chaude. A peine 30 à 40 litres pour prendre une douche.



➤ **Maintenez un espace libre autour de vos radiateurs.** La chaleur doit circuler, et ne doit pas être bloquée. Veillez donc à ne pas recouvrir vos radiateurs d'une pile de livres ou de linge humide. Ne pas non plus installer des meubles devant.

➤ **Installez un système de régulation.** Vous pourrez ainsi économiser jusqu'à 10% d'énergie.

➤ **Empêchez la chaleur de s'échapper.** En fermant, à la tombée de la nuit, vos volets et rideaux. En éteignant vos radiateurs chaque fois que vous aérez une pièce.

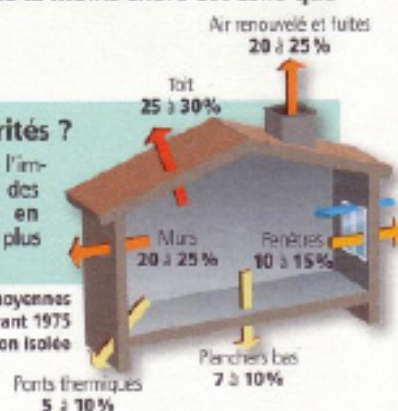
Empêcher la chaleur de s'échapper, une bonne façon de l'économiser

Le chauffage représente les deux tiers de la consommation d'énergie d'un logement. Diminuer les besoins de chauffage grâce à une isolation et des fenêtres performantes apparaît donc vite comme une excellente solution. En effet, l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas.

Quelles sont les priorités ?

Le schéma ci-contre montre l'importance et la localisation des pertes de chaleur. Traitez en priorité les déperditions les plus lourdes.

Déperditions moyennes pour une maison d'avant 1975 non isolée



L'isolation est le premier objectif de la réglementation. Son amélioration va permettre de réduire nettement la facture d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et le coût de fonctionnement des logements existants. Elle garantit aussi un meilleur confort en supprimant l'effet de paroi froide et permet d'uniformiser la température dans les pièces. C'est enfin un investissement qui est toujours rentable.

➔ Sécurité : les réflexes à adopter

- Dégazez vos ventilations et ne les bouchiez en aucun cas. Un appareil qui fonctionne en étant privé d'air produit du monoxyde de carbone.
- Assurez-vous que votre habitation est équipée de grilles ou de bouches de ventilation qui permettent à l'air de circuler.
- Faites ramoner votre conduit de cheminée tous les ans. L'encrassement ou l'obstruction des conduits empêchent l'évacuation des gaz brûlés, favorisant le retour de monoxyde de carbone à l'intérieur de votre logement.
- Chaque année, faites contrôler et entretenir vos appareils de chauffage, chauffe-eau (à gaz, fioul, bois)... par un professionnel qualifié. Un appareil encrassé ou mal réglé risque de produire du monoxyde de carbone lors de son fonctionnement.
- Respectez bien les indications du fabricant : n'utilisez pas de façon prolongée des radiants à gaz ou des appareils mobiles de chauffage.
- Faites réviser régulièrement votre installation électrique par un professionnel. ♦♦

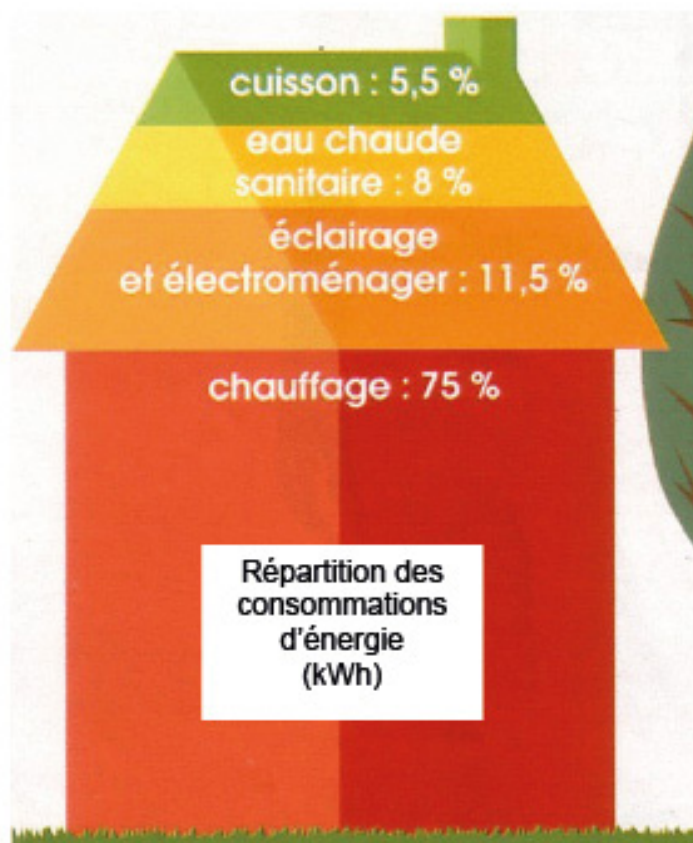
Les bienfaits de l'entretien annuel de votre chaudière

1 Vous permet d'assurer la sécurité de votre logement.

Représente de 8 à 12% d'économies sur votre facture de combustibles.

2 Offre à votre chaudière une durée de vie plus longue.

4 Diminue le risque de pannes.



CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ DANS LA MAISON*

*Source : Ademe.

